



VILLE DE ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2019

ANNEXE

**RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES
FEMMES ET LES HOMMES**

Le 9 Avril 2018, la Ville présentait son deuxième plan d'actions pour les années 2018, 2019 et 2020. Celui-ci témoigne de la volonté de la Ville de Rouen de défendre, promouvoir et faire respecter le droit fondamental qu'est l'égalité entre les femmes et les hommes, de veiller dans l'ensemble de ses politiques publiques à rechercher l'égalité, défendre des droits des femmes et lutte contre les discriminations, de chercher à être exemplaire en interne comme en externe.

Tout comme le précédent plan d'actions, celui-ci a été bâti à partir de cinq grandes orientations :

- Promouvoir les droits et principes de l'égalité des femmes et des hommes,
- Lutter contre les stéréotypes de genre et les discriminations,
- Valoriser et favoriser la représentation et la participation des femmes dans toutes les sphères de la vie politique et publique,
- Permettre aux femmes et aux hommes un égal accès aux activités et installations culturelles, sportives et de loisirs, etc.,
- Renforcer les politiques et actions contre les violences sexuelles.

Ces orientations se déclinent au travers de 20 fiches actions regroupées autour de trois axes : l'égalité professionnelle, le développement d'une culture de l'égalité et les politiques publiques menées par la Ville.

Le plan d'actions ainsi élaboré couvre de nombreux champs de compétences de la Ville, dans une logique pragmatique et réaliste. Il est le garant d'une approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes, où cette dimension est prise en compte à tous les stades et niveaux des politiques, programmes et projets.

Le rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes suit la structuration du second plan d'actions 2018-2020, en mettant en avant les principales actions réalisées en 2019.

Affirmer l'égalité professionnelle

La Ville de Rouen, en tant qu'employeur, souhaite être irréprochable dans son fonctionnement interne, préalable nécessaire pour irriguer dans ses politiques publiques comme dans ses relations avec ses partenaires une culture de l'égalité entre les femmes et les hommes :

- Participation des femmes dans la sphère politique et publique : présence d'élues aux délégations importantes au sein du Conseil Municipal de la Ville de Rouen.
- Situation professionnelle du personnel municipal : enrichissement progressif du Bilan Social d'indicateurs genrés permettant de s'assurer de l'égal traitement entre les femmes et les hommes sur de nombreux aspects de leur vie professionnelle : recrutement, égalité pour les déroulements et promotions de carrière, égal accès à la formation,...
- Conditions de recrutement : mise en œuvre d'un processus de recrutement sur emplois permanents de la Ville assurant une égalité de traitement entre femmes et hommes à travers l'application de l'ensemble des critères de non-discrimination définis par le Défenseur des Droits, l'inscription systématique de la mention F/H sur les intitulés des fiches de poste, l'utilisation de tournures neutres lors de la rédaction des descriptifs de missions et de compétences recherchées,...
- Sensibilisation et formation : dans le cadre de l'Ecole du management, organisation de deux modules de formation et de sensibilisation à la lutte contre les discriminations et à l'égalité professionnelle à destination des encadrant·e·s, en collaboration avec le Département de psychologie sociale de l'Université de Rouen.
- Lutte contre la précarisation : dans le cadre de l'agenda social 2019, revalorisation en deux temps de l'indemnité de nourriture et d'entretien des assistant·e·s maternelles.
Annualisation à la rentrée 2019 de 150 à 200 agent·e·s horaires du secteur éducatif, qui concerne en grande majorité des femmes.
Renouvellement du Forum retraite et accompagnement des agent·e·s au quotidien dans l'étude de leurs droits.
- Lutte contre le harcèlement : mise en place d'une procédure d'alerte et de signalement des actes répréhensibles au sein des services afin d'apporter une réponse adaptée à toutes les situations de discrimination, harcèlement, ou agression.
- Communication interne : représentation et prise de parole équilibrée dans les outils de communication interne (émission radio, vidéos,...).
Renforcement de l'offre d'activités à destination des agent·e·s de la collectivité lors de « Rouen donne des elles » avec notamment une initiation au Krav Maga et la réalisation d'une vidéo donnant la parole aux agentes de la collectivité sur leur perception d'un monde plus égalitaire.

Perspectives 2020 :

- Intégrer de nouveaux critères genrés dans le rapport social 2019 au regard des nouvelles lignes directrices de la loi de transformation de la fonction publique
- Construire un plan pluriannuel de formation intégrant le volet lutte contre les discriminations et égalité F/H
- Dans le cadre du conventionnement avec le CIDFF, former plusieurs agent·e·s de la collectivité à l'accueil des femmes victimes de violences
- Mise en œuvre de contrats annuels pour les agent·e·s horaires du secteur éducatif, personnel municipal majoritairement féminin
- Organiser une demi-journée de formation/sensibilisation sur l'égalité professionnelle et le sexisme à destination de l'ensemble des encadrant·e·s de la collectivité (programmée le 16 janvier 2020)

Développer une culture de l'égalité

Si la Ville a souhaité poursuivre son engagement en interne en faveur de l'égalité professionnelle, elle tient également à contribuer au développement d'une véritable culture de l'égalité au sein de la société, en collaboration avec ses différents partenaires :

- Egalité fille-garçon : élaboration du Projet Educatif Territorial en intégrant pleinement la dimension égalité filles/garçons (aménagement des cours des écoles pour une meilleure répartition de l'espace et des jeux / sensibilisation des enfants à l'égalité fille-garçon / formation en interne des agent-e-s de la DTE pour assurer l'égalité F/H dans leur mission au quotidien).
Intégration de la question de l'égalité femmes/hommes dans l'ensemble des projets pédagogiques et éducatifs à destination des enfants et des jeunes, en particulier via les projets pédagogiques rédigés par chaque animateur·trice, responsable des temps périscolaires.
- Vie culturelle : Soutien à des interventions et programmations artistiques plus égalitaires avec la participation aux journées du Matrimoine 2019, à Rouen donne des Elles,...
Prise en compte de l'égalité F/H dans les appels à projets menés ainsi que dans les conventions signées avec nos associations et nos partenaires.
Enrichissement du fonds des bibliothèques d'ouvrages portant sur les questions d'égalité femmes/hommes (documentaires, essais, littérature jeunesse sur les questions de genre, de droits des femmes, de lutte contre les stéréotypes et sur l'émancipation féminine).
- Vie associative : soutien aux associations engagées sur l'égalité des femmes et des hommes, qu'elles agissent sur les droits des femmes, l'aide aux victimes, l'accompagnement des prostitué·e-s, etc. pour un montant de 21 100€.
Signature d'une nouvelle Convention pluriannuelle avec le Centre National d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de Seine-Maritime (C.I.D.F.F. 76).
- Vie sportive : renouvellement de l'opération « Sport donne des Elles » durant le mois de mars (1 678 participantes dont 75% de non licenciées) accompagné d'une augmentation de l'offre proposée et du nombre de clubs investis.
Proposition d'activités destinées aux enfants lors des manifestations sportives afin de faciliter et encourager la participation des femmes.

Perspectives 2020 :

- Poursuivre l'offre d'actions éducatives sur l'égalité fille garçon sur le temps scolaire et périscolaire
- Mettre en œuvre les fiches-actions du PEDT sur l'égalité fille-garçon
- Renforcer l'attention portée au développement de programmations plus égalitaires, de spectacles traitant ces questions et au soutien financier d'artistes féminines
- Accompagner nos structures associatives vers une meilleure prise en compte de la dimension égalité F/H dans leurs pratiques et les activités qu'elles proposent
- Renouveler l'organisation du Sport donne des Elles durant le mois de mars
- Accompagner les clubs sportifs dans le développement des pratiques féminines

Favoriser l'égalité dans nos politiques publiques

Au plus près des citoyennes et des citoyens, la Ville de Rouen travaille à identifier les besoins spécifiques des habitant·e·s de son territoire et à lutter contre toute expression et/ou situation d'inégalité :

- Conciliation vie professionnelle/vie privée : offre d'un système d'accueil périscolaire pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires, qui participe à la conciliation des temps professionnels et personnels pour les parents de jeunes enfants. Suite à la mise en œuvre des rythmes scolaires, l'offre d'accueil périscolaire a été élargie passant de 812 places en 2018 à 1050 places en 2019.
Poursuite du système de garderie avec en 2019 : 454 places en crèches municipales, 307 places en crèches associatives subventionnées à hauteur de 437 000€ et 100 places en micro-crèches ;
- Journées internationales: organisation de « Rouen donne des Elles » durant le mois de mars à l'occasion de la journée internationale du droit des femmes, proposant un large éventail de manifestations sur l'égalité des femmes et des hommes, dont le « Sport donne des Elles ». L'édition 2019 a été marquée par un enrichissement de la programmation avec une multiplication et une diversification des événements proposés. Participation en forte hausse par rapport aux éditions précédentes avec plus de 2 500 participants (dont 1678 pour le Sport donne des Elles) ;
- Place des femmes dans l'espace public : augmentation du nombre de rues et places portant le nom de femmes afin de rééquilibrer leur présence dans la toponymie rouennaise, avec l'attribution en 2019 de deux noms de femmes supplémentaires (place Amélie Bosquet - rue Aretha Franklin) pour une attribution « neutre » (Place du Chêne rouge).
En partenariat avec plusieurs structures, la Ville a également procédé à l'installation de plaques commémoratives sur les résidences de trois femmes illustres ayant marqué l'histoire de Rouen.
Plusieurs actions proposées à l'occasion de la marche exploratoire sur Grammont ont pu être réalisées tandis que la passerelle avenue de la Grand Mare a été réaménagée grâce à la réalisation de silhouettes de femmes et jeunes filles des Hauts de Rouen.
- Accompagnement des femmes victimes de violence : poursuite de l'accompagnement et de l'accueil prioritaire des victimes de violences intrafamiliales dans des logements du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) dédiés : une famille accompagnée en 2018 et une famille entrée en 2019 (en cours).
Animation d'un groupe de travail opérationnel mis en place dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.L.S.P.D.) : 10 séances organisées en 2019.
Signature du protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes 2019-2021, le 23 novembre 2018.
Signature du contrat de mobilisation et de coordination rouennaise sur les violences sexistes et sexuelles (1er signature nationale), le 26 mars 2019.
- Communication publique : attention particulière portée à la question du genre dans les choix éditoriaux, à l'équilibre des femmes et des hommes cité·e·s, présenté·e·s ou en photographie et à la valorisation des parcours « atypiques ».
Consécration d'un numéro du Rouen Mag (n° 477) spécifiquement sur l'action municipale en matière d'égalité femme/homme : « D'égale à égal femmes/hommes ».
Création d'un dépliant détaillant l'engagement de la collectivité et les principales actions en matière d'égalité F/H.

Perspectives 2020 :

- Poursuivre le rééquilibrage entre le nombre de rues portant un nom de femme et un nom d'homme
- Poursuivre la dynamique de Rouen donne des Elles en développant les partenariats avec les acteurs du territoire

- Continuer d'organiser un temps fort annuel à l'occasion du 25 novembre
- Poursuivre le travail d'accompagnement des femmes victimes de violence
- Poursuivre la valorisation et la mise en lumière des actions portées par la collectivité

Ce bilan témoigne de la forte volonté de la Ville de ROUEN de respecter et de promouvoir l'égalité des droits des femmes et des hommes dans ses domaines d'intervention les plus divers.